

LE PS VEUT VENDRE DU CANNABIS DANS LES OFFICINES

 Les socialistes se positionnent en faveur d'une réglementation

► Le cannabis va-t-il bientôt être vendu en toute légalité ? Le consommateur va-t-il pouvoir se fournir dans des lieux prévus à cet effet et consommer un produit contrôlé ? C'est en tout cas ce qu'aimerait le Parti socialiste. Tout comme l'ont voulu, avant lui, les jeunes Ecolo et MR.

Julien Uyttendaele (député bruxellois) entend bien porter ce projet et le faire aboutir. "On n'en est qu'au début, dit-il. Il y a eu un travail de fond en interne pour que les mentalités chan-

gent au sein du Parti socialiste. Cette première partie du travail s'est terminée au moment du colloque du Chantier des idées, le 14 octobre dernier. À la suite de cette journée, le PS s'est positionné en faveur d'une réglementation du cannabis."

SOUTENU PAR LE PARTI - ce que n'ont pas été les jeunes Ecolo et MR -, il part d'un même constat d'échec, celui de la répression. "On est dans un marché, même si illégal. On a un vendeur, un pro-

ducteur, des consommateurs et un produit de consommation. Ce marché, comme tout marché, doit être entouré par des règles. En l'occurrence ici, il n'y en a qu'une seule, c'est la règle de l'interdiction. Ce sont les réseaux criminels qui sont les seuls vendeurs et qui fixent les règles de ce marché. Quel est l'intérêt pour eux de fixer des

règles en matière d'âge ? Ils se foutent aussi de la qualité du produit consommé et des politiques de prévention de réduction de risques... Tout ça, aujourd'hui, est annihilé par cette règle d'interdiction."

Selon lui, "400 à 500 millions d'euros (en saisies, enquêtes téléphoniques, emprisonnement) sont gaspillés chaque année pour une politique qui ne fonctionne pas. L'objectif, il y a 50 ans, c'était de supprimer le marché criminel et d'avoir un monde sans drogue. Ça n'a pas fonctionné."

Le Parti socialiste préférerait investir de l'argent et de l'énergie dans la prévention. "Le secteur de la prévention et gestion des risques, tous secteurs confondus, reçoit 3 % du budget annuel accordé à la politique drogue. Donnons de l'argent à ce secteur, il sera beaucoup plus efficace."

JULIEN UYTENDAELE, à l'origine de la proposition qui devrait prochainement voir le jour,

n'est "pas pour une dépénalisation. Je suis pour une réglementation. Ça va plus loin que la dépénalisation".

Le jeune socialiste bruxel-

lois entend ainsi poursuivre plusieurs objectifs :

1. "Assécher le marché criminel. Par la régulation, ce marché criminel va disparaître, c'est une certitude." Pour ce faire, il entend dépénaliser le cannabis, le vendre sans publicité dans certaines officines, fixer des prix et des limites d'âge et modalités de consommation (lieux publics ou non...), permettre aux consommateurs d'avoir leur plante s'ils le désirent... "Un peu comme on le fait avec l'alcool et la cigarette", précise-t-il.

2. Prévoir des règles sanitaires, avec un "cahier des charges strict. Il nous faut une Afscsa du cannabis qui se charge de contrôler la qualité, de contrôler le circuit de la graine à la vente".

3. Mettre sur pied une "véritable politique de réduction des risques et de prévention".

Le jeune politicien précise : "Je ne veux pas promouvoir la con-

sommation de cannabis. Les gens pensent que lorsqu'on veut dépénaliser, on veut juste ouvrir les vannes et permettre à tout le monde de consommer. Non, on veut justement éviter que certaines personnes consomment (les mineurs, par exemple). L'objectif, c'est de régler et que les règles soient strictes, justement. Aujourd'hui, on est dans un système assez libéral : il n'y a pas de règles."

L. C.C.

"On est, aujourd'hui, FACE À UN CANNABIS QUI EST FRELATÉ"

► Le cannabis a des effets sur la santé. Mais le cannabis vendu illégalement est-il de bonne qualité, s'interroge le PS

► Ce n'est un secret pour personne : les effets du cannabis sur la santé existent. La communauté scientifique a relevé des effets plus ou moins importants auprès des consommateurs : sécheresse en bouche, troubles de la mémoire, augmentation de la fréquence cardiaque, palpitations, anxiété... Lorsqu'elle est consommée sous forme de *joint*, la marijuana peut mener à des troubles respiratoires.

La consommation de cannabis, qui reste une drogue, peut déboucher sur de la dépendance et une consommation problématique.

S'IL PEUT CAUSER des soucis de santé à court ou long terme, le cannabis peut aussi être un soutien et un traitement. On parle alors de cannabis médical. Il est parfois prescrit pour un usage thérapeutique (comme par exemple lors de certaines chimiothérapies, crises de migraine, ou afin de soulager des nausées...). La marijuana médicale, interdite en France et en

Belgique, est généralement administrée par voie orale.

En Belgique, Maggie De Block a autorisé le premier médicament à base de cannabis en 2015. Le Sativex s'adresse aux personnes souffrant de sclérose en plaques. C'est actuellement le seul connu. L'Agence fédérale des médicaments et produits de santé (AFMPS), faute d'éléments scientifiques suffisants concernant les effets bénéfiques du cannabis sur la santé, ne compte pas élargir les indications ou proposer plusieurs autres médicaments à base du principe actif THC.

La consommation médicale est moindre que la consommation récréative (et illégale, rappelons-le). Celle-là même que le PS souhaite réguler. Pour des "raisons de santé publique", notamment.

L'illégalité mène-t-elle à des produits encore plus dangereux ? "Le consommateur, aujourd'hui, ne sait pas ce qu'il consomme", poursuit Julien Uyttendaele qui s'inspire du modèle uruguayen. "Il y a vraiment un parallèle à faire avec l'alcool frelaté au moment de la prohibition de l'alcool. On est face à un cannabis qui est frelaté ! On a un cannabis qui est d'une très mauvaise qualité et

qui est vendu par l'absence de règles, d'une régulation..."

L. C.C.

LES JEUNES politiciens unis

▣ Les jeunes Ecolo, MR et FDF veulent aussi légaliser le cannabis

► Les jeunes MR et Ecolo, entre autres, ont également proposé une dépénalisation du cannabis dans leur programme politique.

À l'instar de Julien Uyttendaele, Ecolo avait également voulu faire bouger les choses. C'était en 2013. Le parti des jeunes écologistes souhaitait légaliser le cannabis. Il partait également du constat que "la répression des drogues est un échec". Les jeunes d'Ecolo allaient même plus loin: ils souhaitaient légaliser les drogues dures. Pour eux, les drogués ne doivent "pas être considérés comme des criminels". Ils préféraient

parler de gens "en grande détresse" qui avaient besoin d'aide. Contrairement aux socialistes, les jeunes d'Ecolo J n'ont pas été suivis par le parti Ecolo.

LES JEUNES MR AVAIENT, quant à eux, inclus la dépénalisation du cannabis (et l'instauration d'un système bien rodé avec coffee shops, des règles strictes notamment concernant l'âge, des contrôles, plus de moyens dédiés à la prévention...) dans leur programme en 2014. La dépénalisation des drogues dures y figurait également. Ils invoquaient, eux aussi, le fait que les toxicomanes ne sont pas des criminels. Le MR s'était également désolidarisé du projet: "Les jeunes MR fonctionnent en toute indépendance. Nous sommes en général d'accord, mais il y a des sujets sur lesquels les divergences sont claires. Dans ce cas, ce n'est pas du tout le programme du MR. Ça n'engage en aucun cas le parti : nous ne sommes pas pour une légalisation ou une dépénalisation."

L. C.C.

Le flou qui entoure LA LOI ACTUELLE

▣ Fumer et détenir du cannabis est illégal selon la loi. Un certain seuil de tolérance existe toutefois

► Consommer une drogue, dure ou douce, est illégal en Belgique. La loi belge est stricte et inchangée depuis des années : la consommation, la culture, la vente ou la détention de drogue sont interdites.

Ce qui semble couler de source pour l'héroïne ou la cocaïne n'est pas toujours clair lorsque cela concerne le cannabis. Un flou juridique trompe les Belges. En cause ? Un régime de tolérance mis en place à travers une directive née en 2005.

Pour Julien Uyttendaele, "le souci, c'est que ce droit pénal n'est pas clair et ça, démocratiquement, c'est inacceptable".

Il faut savoir que la consommation de cannabis, contrairement aux croyances populaires, n'est pas tolérée pour tout le monde. La tolérance peut s'appliquer pour

les majeurs d'âge (18 ans et plus).

ELLE N'EST PAS TOLÉRÉE partout en Belgique non plus. Certaines villes, comme Anvers, appliquent en la matière une tolérance zéro. Là-bas, ils s'exposent à des amendes ou peines plus lourdes.

Une directive en matière de détention de cannabis existe depuis février 2005. Être en possession de 3 grammes maximum sur soi, pour sa consommation personnelle, est toléré. Tout comme posséder un plan femelle. Mais ici aussi, il est question de tolérance, pas de légalité et c'est là toute la nuance.

JULIEN UYTTENDAELE, AVOCAT de formation (son mémoire de fin d'études portait déjà sur le sujet), pointe du doigt des incohérences en la matière. "Le plant de cannabis, c'est un bon exemple, dit-il. Dans la directive de 2005, on prévoit une tolérance. On autorise 3 grammes de cannabis ou une plante femelle. Le problème, c'est que la plante femelle produit plus de 3 grammes de cannabis. Que se passe-t-il lorsqu'on récolte le fruit ? Le policier qui arrive le premier jour et voit le plant femelle se dit : 'OK, pas de problème, c'est pour sa consommation personnelle.' Le lendemain, il revient et il voit le produit. C'est plus que trois grammes. C'est la preuve que ce système est incohérent. Il faut éclaircir la situation."

L. C.C.

La dernière **HUMEUR**

Avec le coup d'éclat de Paul Magnette et son refus d'apposer son paraphe au bas du Ceta, le traité de libre-échange entre l'Europe et le Canada, le PS wallon se positionne clairement comme la figure de proue de la lutte contre les multinationales. Derrière cet acte de

LE PS RATISSE DE PLUS EN PLUS LARGE

panache se cachent certes l'ambition de l'homme fort de Charleroi de se doter – son rêve – d'une stature internationale mais aussi un positionnement très clair sur les terres du PTB qui ne cesse de faire de l'ombre au parti du boulevard de l'Empereur dans les sondages. Dans le même esprit, la semaine dernière, on découvrait qu'une ASBL satellite du PS se lançait dans l'achat groupé d'énergie et de fournitures scolaires. Pas vraiment le rôle d'un parti politique mais un coup marketing destiné à rappeler que le monopole du cœur est bien au PS et nulle part ailleurs.

Et maintenant, la vente de cannabis "régulée" et "encadrée". Bref, une dépénalisation qui ne dit pas son nom clairement mais qui va venir flatter les jeunes esprits tout comme les consommateurs habituels de tout âge. Il est aujourd'hui devenu convenu de dire que l'usage du cannabis ne poserait pas de problèmes. On rappellera que les autres drogues en vente libre comme l'alcool et le tabac créent tout de même quelques problèmes de santé publique et de sécurité routière, notamment. Le PS ratisse décidément de plus en plus large. Peut-être un peu trop.